



4 et 5 novembre

2024

ENREGISTREMENT RNCP/RS REDIGER LE REGLEMENT DE CERTIFICATION ET LE PROCESSUS QUALITE

Public

Organismes de formation, ministères, universités, branches professionnelles, Opcv, chambres consulaires... possédant ou ayant à conseiller sur un projet d'enregistrement au RNCP ou au RS

Prérequis

- 1 - Avoir suivi la formation « Les clés pour rendre votre offre de formation certifiante » OU satisfaire au test de connaissances correspondant
- 2 - Avoir déjà participé à un projet de certification OU avoir un projet en cours : premier enregistrement, renouvellement (pour son propre compte ou le compte d'un tiers)

Moyens pédagogiques

- > Exposés suivis de périodes de questions-réponses
- > Productions individuelles ou en sous-groupes sur vos projets
- > Accès en ligne aux ressources pédagogiques et documentaires

Intervenant

Un consultant-formateur, expert en ingénierie de certification et politiques de formation à Centre Inffo

Modalités d'évaluation

Progression des participants évaluée par le formateur tout au long de la formation (test de positionnement, temps d'échanges, travaux pratiques, exercices d'entraînement...) et par un quiz d'évaluation des acquis en fin de formation.

Modalité de sanction

Remise d'une attestation de fin de formation

Dans le cadre d'un enregistrement au RNCP ou au RS, France Compétences demande, entre autres, des « documents concernant les modalités d'organisation des épreuves d'évaluation et la mise en place de procédures de leur contrôle ». Ces documents, à joindre obligatoirement, doivent décrire la manière dont le certificateur engage sa responsabilité dans la bonne mise en oeuvre des modalités d'évaluation jusqu'à la certification finale et comment il les suit, dans son (ses) établissement(s). L'ensemble est à déposer sur le système d'information de France Compétences, dans les rubriques correspondantes à votre dossier.

Cette formation vous permettra de vérifier la complétude de votre dossier - documents conformes aux attendus de France Compétences - et de sécuriser le dépôt de l'ensemble des éléments de votre dossier sur le SI de France Compétences, sous peine de non-recevabilité.

OBJECTIFS DE FORMATION

- > Rédiger tous les documents obligatoires à l'enregistrement d'une certification dont les modalités d'organisation des épreuves d'évaluation et la mise en place de procédures de leur contrôle
- > Soumettre son projet de certification en le déposant sur le système d'information de France Compétences

PROGRAMME

PRODUIRE LES DOCUMENTS OBLIGATOIRES ATTENDUS PAR FRANCE COMPETENCES

- Le règlement de validation de la certification : objectifs et contenu
- La procédure d'assurance qualité : objectifs et contenu
- Les autres documents nécessaires à l'enregistrement
- Travail en sous-groupe sur vos projets

DEPOSER SA DEMANDE SUR LE SI DE FRANCE COMPETENCES

- Les différentes rubriques permettant le dépôt de sa certification
- La complétude et la recevabilité du dossier.



Possibilité de solliciter auprès de votre formateur, un entretien-conseil sur votre projet, pendant le mois qui suit la formation (durée 45 mn maximum).



2024

ENREGISTREMENT RNCP/RS

REDIGER LE REGLEMENT DE CERTIFICATION ET LE PROCESSUS QUALITE



7 heures sur 2 jours



925 € HT (TVA 20 %) 1 110 € TTC



De 3 à 6 personnes maximum

Objectifs pédagogiques

- > Rédiger les éléments nécessaires à la complétude du projet de certification

JOUR 1



3h30

14H-17H30

3H30

Objectifs pédagogiques

- > Formaliser le processus d'évaluation selon les attentes de France compétences
- > Maitriser les différents panneaux du système d'information de France Compétences

JOUR 2



2H

14H-16H

JOUR 2



1H30

16H-17H30

3H30



Classe virtuelle

Contact commercial :

contact.formation@centre-inffo.fr

Tél. : 01 55 93 91 83 - www.centre-inffo.fr

